

DE LA DÉFORESTATION À LA RECONQUÊTE FORESTIÈRE EN PÉRIGORD (XVIII^e SIÈCLE - 1914)

Michel Combet

« ... à mi-côte sur les pentes du plateau de la Bessède, la maison des *communiers* fumait au soleil d'avril. Derrière, la forêt moutonnait au loin en vagues d'un vert clair, où pointaient dans les taillis les hauts baliveaux de plusieurs âges. Des clairières sablonneuses, semées de bouquets de genêts aux fleurs d'or et des bruyères d'un rose vineux, séparaient les massifs boisés, et, çà et là, vers l'orée des bois, des friches grisâtres où poussaient par endroits des touffes d'ajoncs épineux, et des genévriers à la verdure terne, dévalaient des crêtes des coteaux pierreux. »¹.

Cette image d'une forêt périgourdine – celle de la Bessède –, proposée par le romancier Eugène Le Roy et située par lui à la fin du I^{er} Empire n'est-elle que l'expression romanesque d'un thème littéraire récurrent voire obsessionnel chez l'écrivain périgourdin ou la vision précise, jusque dans ses nuances, d'une réalité historique datée et comme saisie à l'instant T ?

DE LA FORÊT DES CROQUANTS À LA RÉVOLUTION

À l'Époque Moderne, l'utilisation par l'homme de la forêt périgourdine – moins étendue qu'aux époques antérieures – s'inscrit dans la continuité des siècles précédents. Comme au Moyen Âge, en effet, les fonctions traditionnelles – frontière, refuge, exploitation, terrain de chasse – perdurent, s'intensifient parfois en trouvant un nouveau sens. Bien sûr, la fonction de limite perd de son intensité à mesure que progresse le pouvoir d'État ; elle peut cependant retrouver tout son sens à l'occasion d'événements remarquables. Les révoltes paysannes des XVI^e au XVIII^e siècle en fournissent une illustration intéressante en même temps qu'elles donnent à la fonction refuge tout son sens. De 1637 à 1642 la révolte des Croquants enflamme une partie du Périgord. Lorsqu'éclate ce mouvement antifiscal, le souvenir des révoltés de 1593-1595 est sans nul doute toujours vivant dans la mémoire collective. Ils avaient pris les armes dès l'automne 1593 dans la vicomté de Turenne puis dans la moyenne vallée de la Dordogne ; le Périgord central, l'Angoumois, l'Agenais enfin du printemps à l'été 1594. Leur cible : les gens de guerre, les officiers de justice ou les collecteurs d'impôts, jugés responsables des malheurs du temps. Parmi les épicoentres de la révolte en Périgord les paroisses de la forêt de Vergt « furent toutes le théâtre d'assemblées ou de combats » ; celles de « l'épais massif forestier allant de la forêt de la Bessède, près Campagnac de Ruffenc, et de la Trappe près Villefranche » comptaient parmi les signataires des articles présentés au nom du « Tiers État du plat pays »². Car, organisés militairement, les Tard-Avisés avaient su aussi rédiger des doléances et dépêcher des députés auprès du roi et des États du Périgord. Écrasés par les armées du sénéchal de Bourdeille, ils avaient cependant obtenu quelques concessions fiscales.

En 1635, c'est pourtant encore l'oppression fiscale qui donne le signal de la révolte, dans les villes d'abord puis, à partir de 1637, dans les paroisses rurales du Paréage, comprises entre Isle et Dordogne, là où s'étale encore la forêt de Vergt. Une armée de 8 000 hommes, commandée par un petit noble, La Mothe La Forêt, réussit même à contrôler Bergerac pendant une vingtaine de jours au mois de mai 1637. Mais, quelques semaines plus tard, les

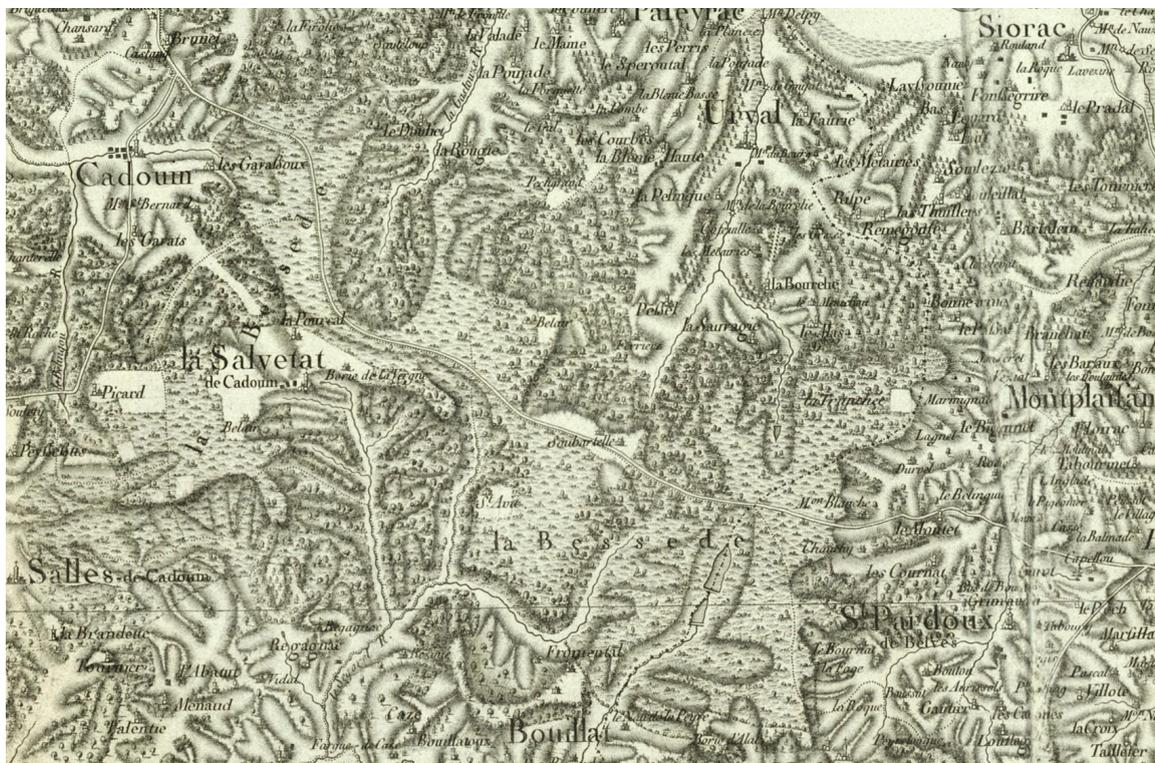
¹ Le Roy E., « La Gent Agraifeil », in *Au pays des pierres*, Paris, Eugène Fasquelle, 1906, p. 224.

² Bercé Y.-M., *Histoire des croquants*, Paris – Genève, librairie Droz, 1974, 2 vol., tome 1, p. 270-271.

troupes royales écrasent sans pitié celle des Croquants à La Sauvetat (sur le Dropt). Réfugiés dans la forêt de Vergt, ils poursuivent cependant leur combat, sous forme de guérilla, jusqu'en 1642.

En 1707, une nouvelle poussée de fièvre embrase la région : celle des Tard-Avisés du Périgord et du Quercy. Comme les précédentes, elle est brisée par la force. Pourtant, comme les fois précédentes elle montre une organisation remarquable des révoltés sur la base de la communauté villageoise, révoltés qui se proclament une nouvelle fois les agents d'une justice trop longtemps bafouée par ceux-là même chargés de l'exercer...

Tous ces mouvements ont encore en commun leur rapport à la forêt, omniprésente : lieu matriciel des révoltes, elle en permet la naissance, la survie enfin... Leur cible, c'est la ville dont le tropisme définit les limites mêmes du mouvement. S'il est en Périgord sensible aux mots d'ordres venus du Limousin et du Quercy, il ignore toute connivence avec les mouvements de Saintonge dont la province est coupée par une marche millénaire. Car entre la Guyenne et le pays charentais s'étend toujours et encore une « ligne épaisse de forêts » qui se prolonge dans la Double et la forêt de Nontron, « une barrière répulsive, un véritable *no man's land*, une *terra nullius* qui engageait clairement les habitants de chaque côté de cette frontière à se tourner soit vers Saintes, soit vers Bordeaux, ou plus à l'est soit vers Angoulême, soit vers Périgueux »³. Limite millénaire invisible, elle séparait déjà les *pagi* celtiques puis les cités gallo-romaines avant d'être celle des provinces ecclésiastiques puis des entités administratives créées par la monarchie. Elle dessinait aussi le partage entre pays coutumiers et ceux de droits écrits et correspondait à une zone de transition entre langue d'oc et d'oïl qui fut strictement respectée lors de la création des départements en 1790. Au même moment d'ailleurs la forêt retrouvait une nouvelle fois sa fonction refuge pour les métayers en révolte, les déserteurs et autres brigands...



La forêt de la Bessède, carte de Cassini, milieu du XVIII^e siècle

³ Bercé Y.-M., « Limites territoriales des révoltes paysannes. Mise en évidence d'une spécificité périgourdine », in *Émotions, révoltes et guerres populaires en Aquitaine (XVI^e – XVIII^e siècle). Entre histoire et représentation*, Ribérac, novelum – ieo, 2006, p. 20-32.

Qu'ils soient le fait de périgourdins ou de voyageurs, d'administrateurs ou de scientifiques, ou encore de simples particuliers, tous les témoignages concordent pour souligner la dégradation de la couverture forestière au siècle des Lumières... Exemples.

Vers 1760, le géologue-géographe Nicolas Desmarest (1725-1815)⁴ qui traverse lors de l'un de ses voyages le Périgord en fait le constat comme l'inspecteur des manufactures de Guyenne, François de Paule de Latapie⁵, une vingtaine d'années plus tard. En 1766, le subdélégué de Périgueux, Eydely, rédige un mémoire à destination de l'intendance sur la situation agricole de sa subdélégation et les progrès qu'on pourrait y apporter :

« ... Dans l'intérieur, aux environs de la capitale et à deux lieues alentour, la plupart des collines sont couvertes de mauvais bois sans rapport. À deux lieues, entre les paroisses de Mensignac et de La Chapelle on voit un terrain de douze à quinze cents journaux appelé La forêt de l'Isle, couverte de bruyères sans un seul arbre. À six lieues on entre dans un canton appelé La Double qui comprend vingt-trois ou vingt-quatre paroisses situées entre les rivières de la Dronne et de l'Isle, elles étaient autrefois en friches quasi en entier, et le sont encore en grande partie. Du côté du midi, dans le Landais pays situé entre les rivières de l'Isle et de Dordogne et composé de quinze ou seize paroisses, qui sont incultes du quart ou tiers. Vers le nord, dix à douze paroisses dans les environs des petites villes de Thiviers et d'Excideuil, le sont dans près de la moitié de leur terrain, et surtout les pays nommés les Landes de Carolie situées entre St Jory de Chalais et Thiviers, les Landes de Pillemy, entre Excideuil et Clermont [...] On est persuadé que dans cette quantité immense de terrain abandonnée une bonne partie produirait du blé, l'autre du vin, et que tout ou quasi tout serait susceptible de quelque culture et de quelque production de bois chênes, châtaigniers ou sapins, ce qui ne serait pas un objet à négliger, le bois est cher et devient chaque année plus rare en Périgord »⁶.

En 1789, le dessinateur et peintre Gabriel Bouquier⁷, de Terrasson, comparant Périgord et Limousin écrit :

« Le Périgord, à l'exception des plaines qu'arrose la Dordogne, du côté de Domme et de Bergerac, n'est qu'un enlacement de montagnes dont les surfaces arides et pierreuses se refusent à toute espèce de culture. Il est vrai que parmi leur nombre, il en est quelques-unes couvertes de bois et quelques coteaux plantés en vigne, mais ces bois sont si dégradés qu'ils offrent à peine quelques légères ressources et le raisin qui mûrit sur ces coteaux donne des vins qui, à l'exception de ceux de Domme et de Bergerac, sont d'une si mauvaise qualité qu'on n'en peut tirer parti qu'en les brûlant [...] Leurs bois châtaigniers sont trop peu considérables et trop peu productifs pour pouvoir suppléer par leur fruit salubre au défaut de fourrage et leurs bois de chênes trop dégradés pour leur fournir des glands ... »⁸.

Encore en 1794, dans les *Mémoires* qu'il rédige – de mémoire – en émigration en Irlande, et où il se répand en conseils pour l'avenir, le comte de Clermont-Toucheboeuf explique, concernant la seigneurie de Monsec qui s'étend sur les paroisses de Mouzens et de

⁴ Archives départementales de la Dordogne (désormais AD24), ms 26, *Remarques de M. Desmarests... lors de ses tournées depuis 1761 jusqu'en 1764*.

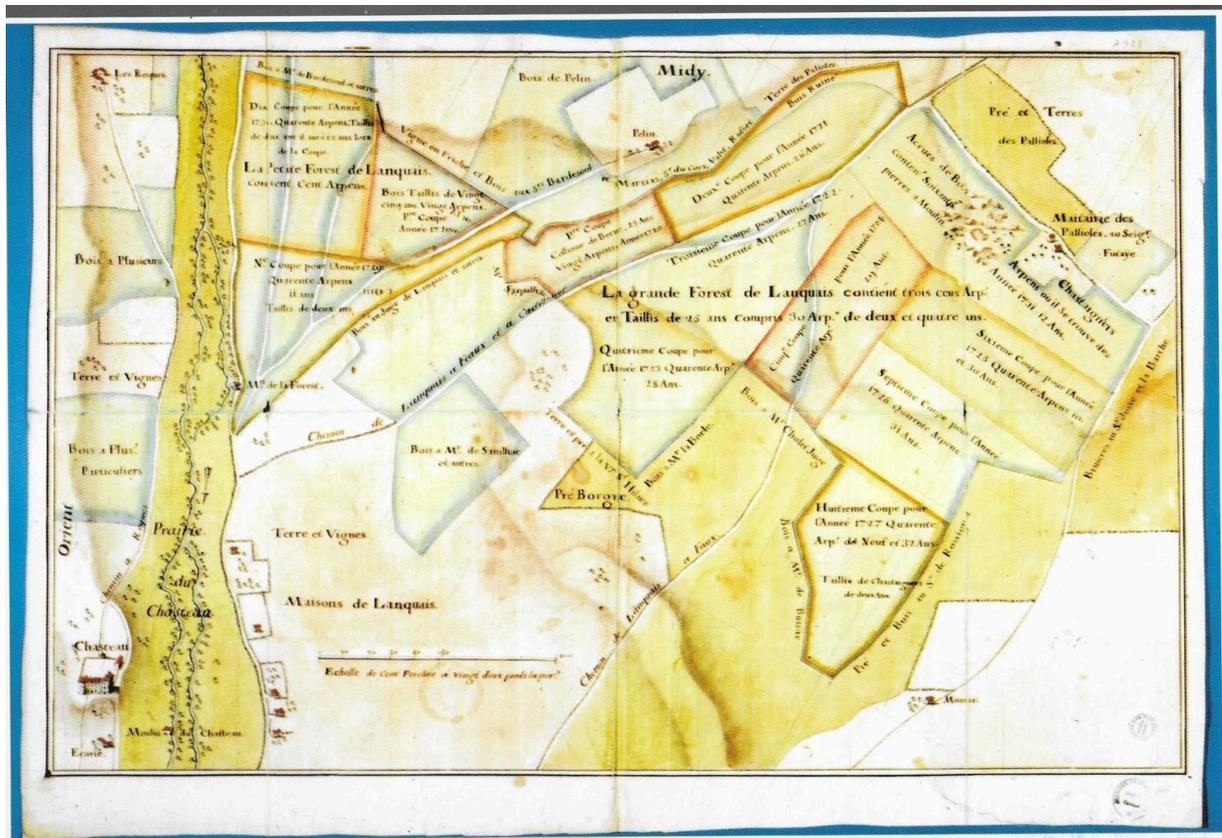
⁵ Latapie F. de P., « Notice de la généralité de Bordeaux. Ouvrage envoyé au conseil du commerce », in *Archives historiques de la Gironde*, t. 34, pp. 251-288 ; t. 35 pp. 314-352. « Journal de tournée de 1778 », in *Archives historiques de la Gironde*, t. 38, p. 321-509.

⁶ Archives départementales de Gironde (désormais AD33), C 428.

⁷ Élu député à la Convention, il siège parmi les Montagnards.

⁸ Archives AP-HP, *Essai sur l'état respectif...du Périgord et du Limousin* de Gabriel Bouquier (1789).

Saint-Cyprien, que « le bois étant très rares dans tous ces pays [...] le seigneur de Monsec peut faire descendre par la Dordogne des environs d'Argentat en Limousin des bateaux de charbon de pierre qui, surtout dans ces commencements, ne lui coûterait pas cher... », réalité que l'on a du mal à imaginer en observant le paysage actuel de ladite seigneurie⁹...



Coupe de bois dans la forêt de Lanquais

Les causes de ce dépérissement sont multiples et leurs effets s'additionnent au XVIII^e siècle alors que la pression démographique s'accroît en Périgord de manière certes mesurée, mais réelle et accroît encore la demande en bois de chauffage ou de construction. Si elle impacte finalement assez peu la forêt, celle-ci vient s'ajouter à une exploitation intensive qui la met en péril au point de la faire disparaître. Sollicitée en particulier pour fournir les moyens nécessaires à la proto-industrie, la forêt dont l'équilibre écologique est fragilisé peut même être menacée quand elle est surexploitée. Plus encore que les verreries ou les tanneries, les forges, sont par leur nombre et leurs besoins en charbon de bois, celles de ces proto-industries les plus grosses consommatrices de bois et leur impact sur les ressources forestières du Périgord est désormais bien connu¹⁰. Les profits rapides liés aux besoins de la guerre y ajoutent localement des effets dévastateurs. Tel fut le cas pour la forêt doubleaude, pillée pour les besoins quotidiens des populations, ceux des maîtres verriers et des maîtres de forges auxquels s'ajoutent au XVIII^e siècle les réponses lucratives aux besoins de la Marine royale

⁹ Archives privées, *Mémoires et affaires de famille ou instruction dressée par M.^r Le Comte de Clermont-Touchebœuf émigré français de l'armée des Princes, habitant de la province de Périgord, pendant son séjour en Irlande en 1794 le tout pour l'instruction de Mess^{rs} ses enfants et de leurs tuteurs.*

¹⁰ Lamy Y., *Hommes de fer en Périgord au XIX^e siècle*, Lyon, La Manufacture, 1987.

après les désastres de la Guerre de Sept ans¹¹. En raison de la nature du sol, les défrichements ont pour conséquence le développement des zones marécageuses :

« à la place des grandes forêts se substitue peu à peu une lande désertique à végétation rabougrie sans cesse gênée dans son essor par la divagation des troupeaux qu'on y mène paître. C'en est fini du rôle protecteur des grands arbres que ne saurait remplir cette courte végétation sans cesse piétinée ou mutilée par la dent des animaux. Les pluies ne sont plus utilisées. Les chaleurs de l'été les surprennent stagnantes en grandes flaques, protégées de l'évaporation par une bruyère opaque, constituant autant de milieux favorables à la pullulation des larves des moustiques. Ce sera bien alors le temps de la fièvre »¹².

Plus épargnées que la Double, en raison de la nature de leurs sols, les autres forêts périgourdines subissent les mêmes assauts des populations. Ceux de leurs propriétaires légitimes à la recherche de gains immédiats, ceux aussi de fraudeurs parmi lesquels les plus pauvres côtoient toutes les autres catégories de la société – y compris le clergé paroissial – dans des actions répétées d'appropriation illégale de bois. Et les procès les plus nombreux instruits par la Maîtrise des Eaux et Forêts de Guyenne au XVIII^e siècle pour le Périgord concernent l'exploitation sauvage de la forêt, coupes de bois et parfois incendies. Ils devancent nettement les délits de chasse opposants les propriétaires nobles et leurs garde-chasses aux braconniers de toute espèce, parmi lesquels les curés occupent une place non négligeable. Récurrents, ces problèmes pèsent sur la vie des campagnes et, à la fin du siècle, ils sont dénoncés avec force dans nombre de cahiers de doléances des paroisses rurales...¹³.

Si l'augmentation de la population reste limitée en Périgord, elle est réelle et a pu encourager à la conquête de nouvelles terres agricoles au détriment de la forêt. Les défrichements, encouragés grâce aux mesures décidées par le ministre périgourdin Bertin en 1761, 1764, 1766, accompagnés de mesures fiscales incitatives encouragent de telles actions. Certains défrichements ont en partie échoué et participé à la destruction de la forêt : abandonnés après plusieurs années d'anciens pans de forêt sont devenus des landes et des friches. Cependant, qu'ils aient été menés à petite ou à grande échelle, ils restent parmi les opérations les plus répandues et les plus rentables de la mode agronomique qui les a largement encouragés dans une perspective physiocratique. Variable selon les régions en fonction du potentiel de terre à défricher et de l'ampleur des pratiques communautaires, ce mouvement a souvent été – au moins en partie – confisqué par les nobles : les exemples bretons, auvergnats ou poitevins montrent bien que si l'initiative est générale, si les paysans y sont majoritaires en nombre, ils ne prennent en charge que des parcelles réduites. En Périgord, où ce mouvement reste d'une ampleur limitée, en raison de la faiblesse des pratiques communautaires, cette opération n'a guère permis que la conquête de quelques centaines

¹¹ Ce conflit majeur de l'histoire de l'Europe se déroule entre 1756 et 1763. Première guerre qui puisse être qualifiée de « mondiale », elle oppose la France, alliée à l'Autriche, et la Grande-Bretagne alliée à la Prusse, regroupées en deux systèmes d'alliance antagonistes, et a lieu sur des théâtres d'opérations situés sur plusieurs continents, Europe, en Amérique du Nord et en Inde. D'autres pays européens participent aussi à cette guerre : notamment l'Empire russe aux côtés de l'Autriche et l'Espagne aux côtés de la France.

¹² Dusolier É., « La Double et l'ancienne vicomté de la Double », *BSHAP*, 1938-1939, tomes LXV à LXVI, tome LXVI, p. 71.

¹³ Sur l'ensemble de cette question : cf. Pédemay G., « La forêt périgourdine au XVIII^e siècle : une forêt menacée ? », *Annales du Midi*, tome 95, N° 164, 1983, p. 373-389 ; Cocula A.-M., « Les Seigneurs et la forêt en Périgord aux temps modernes », in *Le château la chasse et la forêt*, Bordeaux, Sud Ouest, 1990, p. 101-114 ; Andrieux N., « Les Périgordins au bois au XVIII^e siècle », *BSHAP*, tome CXXVII, 2000, p. 589-610 et tome CXXVIII, 2001, p. 179-205.

d'hectares. Les nobles y réalisent « plus du quart des défrichements et même plus du tiers quant aux surfaces »¹⁴.

Pourtant, avec la naissance de l'agronomie puis avec ce que l'on peut appeler la *mode* agronomique un timide début d'inversion de tendance s'amorce : « Vers l'an 1750, écrit Voltaire, la nation rassasiée de vers, de tragédies, de comédies, d'opéras, de romans, d'histoires romanesques, de réflexions morales, plus romanesques encore, de disputes théologiques sur la grâce et les convulsions, se mit enfin à raisonner sur les blés »¹⁵. On assiste alors à un début – un frémissement – d'évolution d'une partie des élites périgourdines. Et, c'est avec l'arboriculture, qu'elles entrent le plus nettement dans le mouvement agronomique, au point de devenir un véritable relais de ce qu'André Bourde nommait « la propagande agronomique »¹⁶. Les pépinières royales créées au début du siècle pour fournir les espèces destinées à border routes et chemins s'ouvrirent largement après 1750 aux demandes des particuliers. Financées par l'impôt elles profitèrent essentiellement au second ordre, principal bénéficiaire des largesses de l'État, les espèces fournies étant gratuites ou à très bas prix : il s'agit d'arbres d'ornement, mais pas uniquement.

LA PÉPINIÈRE ROYALE DE PÉRIGUEUX EN 1729¹⁷

ESPÈCES	NOMBRE	ARBRES VENDUS	ARBRES À VENDRE
Ormeaux	5 840		1 500
Charmes	5 000		1 200
« Poummiers »	800	192	500
« Seriziers »	1 254	362	892
Noyers en brin	7 953		
Châtaigniers	7 953		
TOTAL	28 800	554	4 092

Le mouvement est encouragé par Bertin, ministre agronome et périgourdin et ses parents, amis et alliés vont être ses relais dans la province¹⁸ ... En 1761, l'ancien pépiniériste de Périgueux ayant disparu, l'intendance se trouve devant la nécessité de lui trouver un remplaçant. Le chevalier de Lagrange Chancel¹⁹, parent de Bertin, propose alors la location d'un terrain au pied du château d'Antoniac, paroisse de Razac-sur-l'Isle. Il en devient peu après, avec l'aide de son fils, l'entrepreneur. Il le reste jusqu'à la Révolution, plaçant son château au cœur du dispositif de diffusion de la bonne parole agronomique. Là encore, la noblesse locale est très présente parmi les bénéficiaires des largesses de l'État et sa part augmente avec le temps : 33 % en 1772, 61 % en 1782, et 79 % durant l'hiver 1784. Et parmi les clients les plus assidus de la pépinière d'Antoniac et de celle de Bordeaux, prennent place les châtelains les plus éminents du Périgord...²⁰. Ainsi, en 1775, le comte de Jumilhac obtient 50 tilleuls de la pépinière de Bordeaux, Bertin, 10 tilleuls, 20 noyers, 20 platanes, 18 acacias,

¹⁴ Mandon G., « Progrès agricoles et défrichements en Périgord au XVIII^e siècle », *BSHAP*, t. 107, 1980, p. 159-183.

¹⁵ Voltaire, *Dictionnaire philosophique portatif*, Genève, 1764, article Blés.

¹⁶ Bourde A.-J., *Agronomie et agronomes en France au XVIII^e siècle*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1967, 3 vol.

¹⁷ AD33, C 1470.

¹⁸ Combet M., « Château et innovation agronomique en Périgord au XVIII^e siècle », in *Château et innovation*, Actes des Rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, les 24, 25 et 26 septembre 1999, Bordeaux, Ausonius, CAHMC-Institut d'histoire, « Scripta Varia », 2000, p. 37-64.

¹⁹ Fils du poète François-Joseph Lagrange Chancel, auteur des *Philippiques*.

²⁰ Fayolle de Mellet, Du Lau d'Allemans, Chapelle de Jumilhac, Cugnac de Razac, Bonal de Beauregard, La Roque, Bayly, ...

6 pommiers et 2 pruniers, son neveu Fayolle de Mellet, 400 mûriers qui viennent s'ajouter aux 400 obtenus l'année précédente, alors qu'il en avait demandé 800²¹. Mais cet engouement ne se limite pas aux seuls proches du ministre. En, 1762, Lavergne de Marqueyssac plante des mûriers à Saint-Cyprien avec un succès mesuré. En 1772, un autre noble du Sarladais en demande à son tour...

À Bourdeilles où Bertin essaya de développer l'industrie du vers à soie, l'expérience ne connut pas un franc succès... pour différentes raisons. Mais le mûrier n'est pas la seule espèce à intéresser les élites périgourdines qui à titre expérimental au moins, ou à plus grande échelle, investissent dans la plantation d'arbres. Ainsi, Pierre-Marie Chapelle, comte de Jumilhac, lieutenant général, entreprend des « plantations considérables » pour lesquelles il a plus de terrain que les plants accordés par l'intendance ne pourront satisfaire et pour lesquels il a fait venir « exprès » un homme de Paris, pour en « faire faire avec soin le plus possible, et par là tirer un plus grand avantage de tous les arbres que l'on plantera »²².

Sa contemporaine, Marie Madeleine Angélique Labrousse de Verteillac, multiplie dans ses courriers ses conseils agronomiques au régisseur de ses terres de Saint-Martin-le-Pin, Allafort. Ainsi, lui écrit-elle en 1747 :

« Ce que je désire avant tout c'est qu'on plante un certain nombre d'arbres, sans trop nuire aux terres ; il y a toujours quelque coin perdu dont on n'est pas avisé, où l'on peut planter, quel qu'autre où on en peut mettre sans préjudice.

Je vous prie de commencer dès à présent à faire vos semis pour cette année, de faire faire les travaux au plus tôt car l'arbre réussit beaucoup mieux quand la terre est [préparée] longtemps d'avance. J'ai remarqué dans le pays, quand j'y ai été, qu'on y fait les trous d'arbres extrêmement petits, ce qui est une très mauvaise méthode. Je vous prie qu'on les fasse deux tiers plus grands et plus profonds que l'usage du lieu. Il seroit à souhaiter de faire une petite pépinière de glands, noyers, châtaigniers, ormes, tilleuls, arbres fruitiers, à portée du château, pour qu'on y trouva toujours des arbres à prendre qui valent mieux que ceux des bois, étant souvent très fourchus. Il faut mettre cette pépinière dans le plus mauvais terrain que l'on ait, ils en réussissent beaucoup mieux quand on viendra les mettre en place, à demeure, dans une terre qu'ils trouvent meilleure que celles dont ils sortent. »²³.

« Expérimentales » ou/et tardives, ces plantations d'arbres ne se traduisent pas par une inversion de tendance, en particulier pour ce qui concerne la couverture forestière. Malgré leur intérêt plus ou moins fort pour l'agronomie, les châtelains et autres propriétaires éclairés n'ont certes pas eu – ou peu – la volonté d'en devenir les zélés propagandistes ni de la mettre en œuvre dans l'ensemble de leur bien : on ne peut pas, ici, exclure cette dimension longtemps surestimée, que l'historiographie récente a tendance à minorer, tout du moins pour les régions de grande culture. La Révolution arriva qui mit un terme définitif à ces expérimentations : reclus, suspects, ceux des membres des élites qui restent se font souvent discrets tandis qu'une partie des biens de ceux qui ont émigré était démantelée et vendue à l'encan comme bien national... Quoi qu'il en soit, le bilan, en terme d'innovations, est sans doute bien maigre. Même s'il n'est pas toujours totalement fiable, le marquis Alain de Fayolle, grand propriétaire et bon connaisseur du département peut être suivi quant au bilan qu'il dresse en 1800, dans sa célèbre *Topographie agricole du département de la Dordogne* :

« l'état actuel de l'agriculture dans le département de la Dordogne ressemble, dans presque toutes ses parties, à ce qu'il était il y a trente ans, si l'on en excepte la culture des pommes de terre, qui commence à se répandre, et celle du sainfoin semé en

²¹ AD33, C 1503 et 1505.

²² AD33, C 1519 / 2, 12 octobre 1784.

²³ AD24, 2 E 17 / 2.

petite quantité et dans quelques endroits seulement. Aucune branche nouvelle de culture, aucune plante utile à l'homme ou aux bestiaux n'a augmenté, et, jusqu'à ce jour, l'ancienne routine a constamment prévalu et prévaut encore sur les exemples que donnent quelques propriétaires intelligents ».

Il ajoute : « avant la Révolution, une espèce d'émulation régna pendant quelques années : la tourmente révolutionnaire l'avait anéanti... ».

Cet intérêt allait prendre, à la faveur des nouvelles conditions économiques et sociales créées par la Révolution et l'Empire, puis des nouvelles réalités créées par l'avènement de la Monarchie de Juillet – et le retour sur leurs terres d'une partie des légitimistes –, une dimension nouvelle, avec la recherche d'un nouveau rôle social... La Révolution avait rebattu les cartes et mis un frein aux initiatives de transformations économiques : l'émigration d'un certain nombre d'acteurs ou leur disparition, la désorganisation de l'économie traditionnelle, la situation de guerre voire de guerre civile, les urgences de « la patrie en danger », repoussèrent de près de 20 ans la mise en œuvre d'innovations auxquelles les périgourdins n'étaient d'ailleurs pas forcément prêts lorsqu'éclata la Révolution...

COMMENT RENAÎT UNE FORÊT

Au lendemain de la Révolution le statut de la forêt a été profondément modifié : il n'existe plus de forêt seigneuriale mais des massifs appartenant à l'État (forêt domaniale), à des collectivités ou à des propriétaires privés et parmi eux à des citadins ou des paysans – qui les ont parfois acquises comme biens nationaux – et à l'ancienne noblesse, désormais privée de ses droits seigneuriaux. Dans une région où la forêt est, jusqu'en 1860 au moins, surexploitée en lien étroit avec l'activité des forges d'abord, et où les défrichements, seuls moyens d'une petite paysannerie de tenter d'accroître ses revenus, se sont multipliés, la déforestation préoccupe depuis le début du siècle quelques responsables politiques et économiques et des esprits éclairés. Dès l'an IX (1800-1801), le marquis André de Fayolle constate déjà :

« des landes et des bois rabougris s'étendent sur plus de la moitié du département, mais la grande consommation qui s'en fait pour l'approvisionnement des forges et des villes, la hache révolutionnaire, les coupes blanches et anticipées faites par les acquéreurs des domaines nationaux ont presque achevé de détruire le peu de bois de haute futaie qui existait avant la Révolution [...] On ne trouve point dans le département des forêts d'une grande étendue »²⁴.

Créée en 1820, en réponse aux attentes exprimées dès 1819 par le ministre de l'Intérieur, la *Société d'agriculture de la Dordogne* regroupe autour du préfet Constant Marie Huchet de Cintré toute une société d'agromanes distingués, notables, souvent propriétaires expérimentateurs de méthodes dont ils sont les propagandistes. Elle prend le titre de *Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Département de la Dordogne*, succédant ainsi à une éphémère création du Directoire (an IV) : la *Société Libre d'Agriculture* dont elle ne revendiqua pas la filiation pour d'évidentes raisons politiques... Elle constitue, durant tout le XIX^e siècle, un lieu de diffusion des savoirs agronomiques, ses membres jouant, en particulier, un rôle essentiel dans les comices agricoles. Dès la première publication de ses *Annales*, en 1821, elle lance un cri d'alarme sur l'état de la forêt périgourdine dont elle rend responsable la Révolution et plus particulièrement Lakanal :

²⁴ Fayolle A. de, *Topographie agricole du département de la Dordogne*, Périgueux, éditions de la SHAP, 1939, p. 85-86.

« Un moine, décoré du titre de Représentant du peuple, conçut le projet d'établir des fabriques d'armes, des fonderies de canons, et d'envoyer dans les chantiers de la marine des bois dont elle n'avait pas besoin ; mais comme cet homme n'avait, ainsi que tous les révolutionnaires, d'autre génie que celui de la destruction, il ne put parvenir à rien créer ; il nous priva, sans aucune indemnité, de nos plus beaux bois, qui furent ainsi perdus pour nous et pour la France, qui n'en retira aucun avantage »²⁵.

Si la cause du mal est bien évidemment à nuancer, la « dépopulation des forêts » fait l'objet d'un constat, et même daté, dans un demi-aveu, d'avant la Révolution ... Ce constat est encore celui de Cyprien Brard dans l'enquête qu'il réalise entre 1833 et 1835 à la demande du préfet Romieu. Dans le début de synthèse qu'il rédigea (1838), il avance, le premier, des chiffres qui peuvent offrir une base de comparaison²⁶ :

Superficie forêt y compris châtaigneraies	266 192 ha soit 29,38 % de la superficie totale du département
Superficie forêt sans vergers de châtaigniers	167 641 ha soit 18,5 % de la superficie totale du département

Il signale par ailleurs, qu'en 1804, selon Delfau²⁷ – lequel milite pour la plantation généralisée de robiniers –, qui n'avait pas le cadastre pour fournir des données précises, la forêt aurait représenté 349 917 ha soit 38 % de la superficie totale du département : même si ce nombre est à prendre avec précaution, il témoigne d'une accentuation de la déforestation pendant le premier tiers du XIX^e siècle, liée pour Brard aux défrichements. En 1862, le taux de boisement a chuté aux environs de 20 % de la superficie du département. Et la tendance ne s'inverse que lentement. Sous le Second Empire encore, la *Société d'agriculture* ne trouve guerre d'écho à ses préoccupations que chez quelques propriétaires, notables investis dans cette cause qui reste pour bien des paysans une fantaisie de riches. Ces derniers, s'ils ont les moyens intellectuels et financiers d'investir dans des profits à long ou moyen terme sont encore motivés par une autre raison : celle de se couper, de s'isoler du reste du commun...

Comme l'espace habité, le paysage proche du château est en effet réorganisé, bousculant les anciens bâtiments annexes selon un véritable code aristocratique, tandis que le terroir utile est investi ou réinvesti : la métamorphose du bâti s'étend à son environnement proche. Dans ce nouvel aménagement du paysage castral, désormais abrité du regard des curieux, et passant de la sphère publique à celle du privé, les abords immédiats du château ménagent une transition – qui est aussi une frontière – entre le domaine agricole et une nature maîtrisée dans des parcs et jardins savamment agencés pour paraître naturels. Les parcs paysagers, très en vogue au XIX^e siècle, trouvent parmi les châtelains périgourdin des adeptes enthousiastes²⁸. Matérialisation d'une ségrégation sociale et spatiale, ils favorisent ainsi une mise à distance. Et du parc, on passe progressivement à la forêt qui, au-delà d'être

²⁵ *Annales Agricoles et Littéraires* (désormais *AAL*), 1821, p. 257-263. Joseph Lakanal a été représentant en mission pour la Convention montagnarde à Bergerac d'octobre 1793 à août 1794. Il y a créé la manufacture d'armes.

²⁶ AD24, 6 M 531 ; cf. Combet M. et Moretti A.-S., *La Dordogne de Cyprien Brard*. Périgueux, Archives départementales, 1995, 2 vol.

²⁷ Secrétaire général de la préfecture de la Dordogne, Guillaume Delfau (1766-1815) est le rédacteur de *l'Annuaire statistique du département de la Dordogne* de l'an XII.

²⁸ Combet M., « Le XIX^e siècle périgourdin : un siècle de métamorphoses châtelaines », in *Château, naissance et métamorphoses*, Actes des rencontres d'archéologie et d'histoire en Périgord, les 25, 26 et 27 septembre 2009, textes réunis par Anne-Marie Cocula et Michel Combet, Bordeaux, Ausonius Institut d'histoire, « Scripta Mediævalia », 2011, p. 239-260.

rentable, offre le lieu d'un loisir recherché des grands propriétaires, nobles ou bourgeois : la chasse.

Grands propriétaires terriens, les châtelains – nobles anciens ou nouveaux notables – gèrent directement ou indirectement des domaines souvent vastes. S'il faut considérer avec prudence les témoignages qui en feraient les seuls et uniques porteurs du progrès agricole, et même si la grande propriété est loin d'être dominante partout en Dordogne²⁹, les choix qu'ont arrêtés ces hommes ont contribué à une transformation du paysage du département, que l'évolution ultérieure a sensiblement rendu moins lisible. Car, s'inscrivant à contre-courant, des châtelains se sont fait les zélés propagandistes d'une sylviculture qui préservait l'avenir en même temps qu'elle procurait les lieux favorables au loisir aristocratique entre tous, la chasse. Les forêts ainsi constituées remplacent avantageusement des friches et entrent dans des assolements savants. Peu entendus, et pour cause, au niveau des comices par des paysans misérables, ils l'ont largement développée sur leurs terres.

Ainsi, en 1857, Louis Hector de Galard (1802-1871) possesseur d'importants domaines dans le Nontronnais explique dans un rapport publié dans les *Annales* de la Société d'agriculture, à propos de ses propres plantations de pin maritime, de pin sylvestre et de laricio dans « une misérable métairie dans les landes du Nontronnais » :

« Il est inutile de vous dire avec quels sourires malins et quelques plaisanteries de haut goût, nos paysans, routiniers par nature, accueillirent cette innovation. Ce qui nous intéressera davantage, c'est que toutes les variétés ont également réussi, et que ce semis, fait aujourd'hui, après dix ans d'existence, l'admiration des railleurs. Je viens de faire éclaircir et j'ai obtenu 20 000 bourrées, vendues à 30F le millier, frais déduits. Dans peu d'années, ce seront des stères de bois qui iront alimenter les forges voisines »³⁰.

Le processus s'accélère à partir de 1870, après les fortes gelées de 1870 et 1871, mais il faut attendre des calamités plus grandes – le phylloxéra – pour assister à un développement significatif de la couverture forestière : Louis Bessot de Lamothe, secrétaire de la Société d'agriculture note, encore en 1876, la nécessité qu'il y aurait de boiser friches et landes, et de lutter contre « l'apeuplement de ces déserts ». La crise du phylloxéra dont il est le témoin impuissant, et l'exode rural³¹, qu'il a largement contribué à accentuer, puis la crise agricole de la fin du siècle devaient leur faire droit en même temps qu'ils estompaient l'originalité de leurs initiatives : bois et forêts redevenaient, à la fin du XIX^e siècle, le paysage dominant du Périgord – quelques zones exceptées, dont le Bergeracois. La métamorphose du terroir castral, qui s'opère alors, a un impact important et durable sur la constitution du paysage. Elle s'opère parfois avec des moyens et des techniques renouvelées et les ressources d'une main d'œuvre inédites comme à Jommelières, grâce à la création d'une colonie pénitentiaire par le nouveau châtelain, le manufacturier parisien Louis-Victor-Auguste Masse...

Les initiatives des châtelains sylviculteurs ont été les plus marquantes et précoces en Périgord Vert, là où la grande propriété domine et où une grande partie des sols – médiocres – était abandonnée aux landes et aux friches. Dès le I^{er} Empire, certains reprenant les projets qu'ils avaient initié avant la Révolution se lancent dans l'aventure tel M. de Jumilhac dans son canton... Au premier rang de ces pionniers, on trouve un peu plus tard Justin Amédée de

²⁹ Combet M., « La représentation du monde paysan périgourdin dans l'œuvre d'Eugène Le Roy », in *Eugène Le Roy fils de la Révolution et narrateur du XIX^e siècle, actes du colloque de Périgueux du 20 au 21 janvier 2000, textes réunis par F. Marotin et F. Lacoste*, Périgueux, La Lauze, 2002, p. 67-80.

³⁰ Galard L. de, « Rapport sur le reboisement », *AAI*, 1857, p. 87-92.

³¹ En 30 ans – entre les recensements de 1881 et de 1911 – le département perdait 57 605 hab. (11,63 % de sa population totale) et 16,07 % de sa population rurale.

la Garde de Saint-Angel (1818-1886), grand propriétaire terrien du Nontronnais³², dont les travaux, initiés à partir de 1844, ont été plusieurs fois couronnés. Après un défrichement hivernal, à la charrue défonceuse Dombasle, suivi de hersages estivaux, on épandait sur le sol du « noir animal »³³ et des semences de seigle ou d'avoine. Trois ans plus tard, après les moissons, la terre devenait pour plusieurs années le domaine de la forêt. Chênes, châtaigniers, pins maritimes et pins sylvestres procuraient un grand bénéfice pour le propriétaire : il est chiffré en 1884 par Thibault de La Garde, fils du sylviculteur, à 236,15 francs par hectare et par an, de l'année de défrichement à celle de la coupe des arbres. Cette technique permet à Amédée de La Garde de mettre non seulement en valeur ses propres friches mais encore de valoriser des landes acquises à bas prix dans la région³⁴.

À l'image de leur voisin, Moneys à Bretanges (commune de Beaussac), Lestang à Vaugoubert (Quinsac), Maillard à Feydoux (Lempzours), Fontenay, puis son gendre, Goursac, à Puycheny (Champeaux-et-la-Chapelle-Pommier), se lancent à leur tour dans la sylviculture. Monsieur de Maillard est à l'origine du reboisement en pins maritimes des communes de Villars, Saint-Pierre et Saint-Jean de Côte dont le « cru » reste aujourd'hui fameux. À Puycheny, Monsieur de Fontenay a fait semer des pins sylvestres et maritimes en place de bois médiocres et laissés sans entretien. Signe des temps, ces châtelains font durant la même période embellir leurs résidences, moderniser leurs fermes, granges et autres étables : le château de Lapouyade (Sceau-Saint-Angel) est reconstruit tandis que les bâtiments d'exploitation de Lage illustrent les conceptions nouvelles d'une agriculture qui se veut rationalisée et rentabilisée ; Puycheny qui n'était qu'un « donjon ; un gros pavillon carré, formidable de défenses aériennes » est l'objet d'une « restauration intelligente », à l'intérieur comme à l'extérieur où l'on rase les annexes pour lui créer une « ceinture [...] digne du monument qu'elle entoure »³⁵... Plus loin, d'autres châtelains investissent dans la sylviculture. Quelques exemples sont repérables dans le sud du département, comme chez les Chaunac à Besse où, sur une propriété de 250 hectares, les taillis aménagés mêlant chênes, ormes, pins, et acacias se développent. C'est alors que s'opère le renouvellement de la forêt de la Bessède en intégrant de nouvelles espèces d'arbres qui en transforment le paysage³⁶. Et, en 1884, Louis de Lamotte constate que désormais les collines autour du château de Monsec, sont « plus boisées et plus vertes en conséquence »³⁷.

³² En 1837, les propriétés des La Garde de Saint-Angel dans la seule commune de Sceau-Saint-Angel (superficie : 1 754 ha) représentaient 607 hectares, en 1913, 1 005 ha ; elles sont alors passées, par alliance, à la famille de Montalembert (AD24, 63 P 894 et 1316/1) ; cf. Combet M., « Le XIX^e siècle périgourdin : un siècle de métamorphoses châtelaines », *op.cit.*

³³ De la maison Pietelin de Lamotte-Beuvron, « cet engrais n'est autre que le charbon d'os, employé dans les raffineries à la clarification du sucre, mêlé au sang de bœuf et à une partie des sirops qui ont servi au même usage. Il contient en outre une petite quantité de matières végétales enlevées à la cassonade pendant l'opération. On conçoit sans peine qu'un pareil mélange doit agir puissamment sur la végétation », cf. Leclerc M. O., « Note sur l'emploi du Noir animal (extrait du *Cultivateur*) », *AAL*, 1833, p. 165-171.

³⁴ Affardard, A., « L'agronomie forestière de Justin Amédée de La Garde marquis de Saint-Angel en Périgord », *Chroniques nontronnaise*, N° 13, p. 54-61.

³⁵ Lamothe L. de, « Voyages agricoles en Périgord et dans les pays voisins », *AAL*, 1876, p. 569-572.

³⁶ Buffault P., « Les domaines boisés de l'Archevêque de Bordeaux et spécialement la forêt de la Bessède », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 1929, p. 49-63.

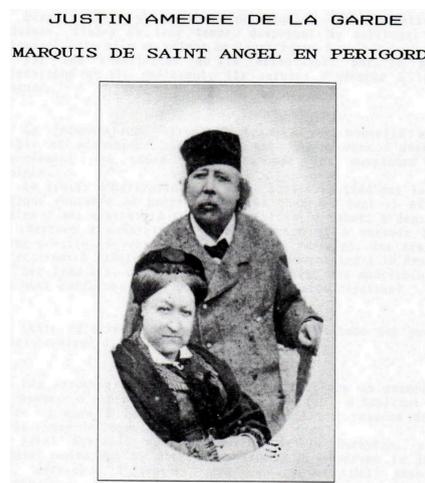
³⁷ Lamothe L. de, « Voyages agricoles en Périgord et dans les pays voisins », *AAL*, 1884, p. 61.



Château de Puycheny (Champeau-et-la-Chapelle-Pommier)



Château de La Pouyade (Sceau-St-Angel)



Justin Amédée de la Garde et son épouse

Cependant, c'est dans la partie nord de la Dordogne que la sylviculture trouve, dans la 2^e moitié du XIX^e siècle, son terrain d'élection. On peut encore citer le cas de Montardit, propriété de 400 hectares (1876) appartenant au marquis Du Lau d'Allemans (commune de Grand-Brassac), où il a développé la culture des pins d'Écosse sur des coteaux au sol léger et peu productif. Près de Payzac, on pourrait parler de Raymond Bugeaud, propriétaire du petit château de Juvénie, qui compte parmi les sylviculteurs du département les plus récompensés dans les concours agricoles, en Périgord comme à Limoges, à Poissy ou à La Villette, etc.

Pionniers du reboisement – son taux atteint 28 % en 1908, soit un gain de 55 000 hectares par rapport à 1862 – les châtelains du Périgord ont largement contribué au renouveau de la forêt, sur leurs terres d'abord, sur celles de leurs voisins ensuite, dans le contexte particulier de la forêt périgourdine, nettement dominée par la propriété privée. Le plus souvent, ils n'ont été entendus que tardivement, lorsque la crise du phylloxéra détruit la plus grande partie du vignoble périgourdin, éloignant pour les petits paysans le rêve de profits, et que la forêt a pu enfin apparaître comme une alternative rentable – sur le long terme au moins – à la vigne³⁸. Exceptionnellement, les vœux qu'ils ont émis, à l'occasion des comices agricoles, les propositions qu'ils ont développées, dans le cadre de la Société départementale d'agriculture, ont trouvé avant la crise un début d'application. C'est le cas notamment dans la Double où le boisement impulsé par le comice, créé à l'initiative du docteur Piotay et du comte Arlot de Saint-Saud, en 1864, a largement contribué à la mise en valeur de cette zone devenue insalubre et au recul des fièvres paludéennes qui y sévissaient. Vingt-ans plus tard, le bilan exposé dans les *Annales Agricoles et Littéraires* est largement positif :

- Bienfaits des replantations : meilleure gestion des eaux et des moyens humains (sur terres plus limitées et fertiles)
- Commercialisation des bois de pins : pour la seule année 1883-1884, le canton a vendu des milliers de poteaux de pin qui, livrés à Mussidan, ont rapporté 450 000 francs³⁹.

Écologistes avant l'heure, ces hommes n'ont pas manqué de signaler les influences bénéfiques de leurs plantations sur la qualité de l'air ou dans la prévention de ce que nous appelons les risques naturels, dont les inondations. comme "aux portes mêmes de Périgueux, à Trélissac, dans les propriétés d'un éminent fonctionnaire", autrement dit le nouveau châtelain du lieu...⁴⁰ Il s'agit du ministre Pierre Magne. Tandis qu'il replantait d'arbres une partie des biens qu'il avait acquis et continuait d'acquérir à Trélissac, Antonne-et-Trigonant, Boulazac, celui-ci – ministre des Finances du 3 février 1855 au 26 novembre 1860 – très sensibilisé à cette question faisait voter le 28 juillet 1860 une loi dans le même sens, mais appliquée au reboisement des montagnes et imposée autoritairement par le II^e Empire à des communautés montagnardes souvent franchement hostiles et qui permit de restaurer les équilibres naturels⁴¹...

Cependant, dans les années 1880, la chute de la demande de charbon de bois pour fournir les forges, touchées par les effets du traité de libre-échange avec l'Angleterre de 1860 qui devait les condamner à la disparition faute de pouvoir concurrencer les produits venus d'outre-Manche sauf à réaliser, comme à Savignac-Lédrier, une reconversion partielle (tréfilerie et clés de boîtes à sardines) ; la baisse de la demande de feuillard et de carassons

³⁸ Il faut noter que nombre de châtelains ont aussi planté des vignes, tentant avant tout l'adaptation de cépages de qualité. Cependant, la part de la vigne reste proportionnellement moins importante dans les grandes exploitations que dans les petites.

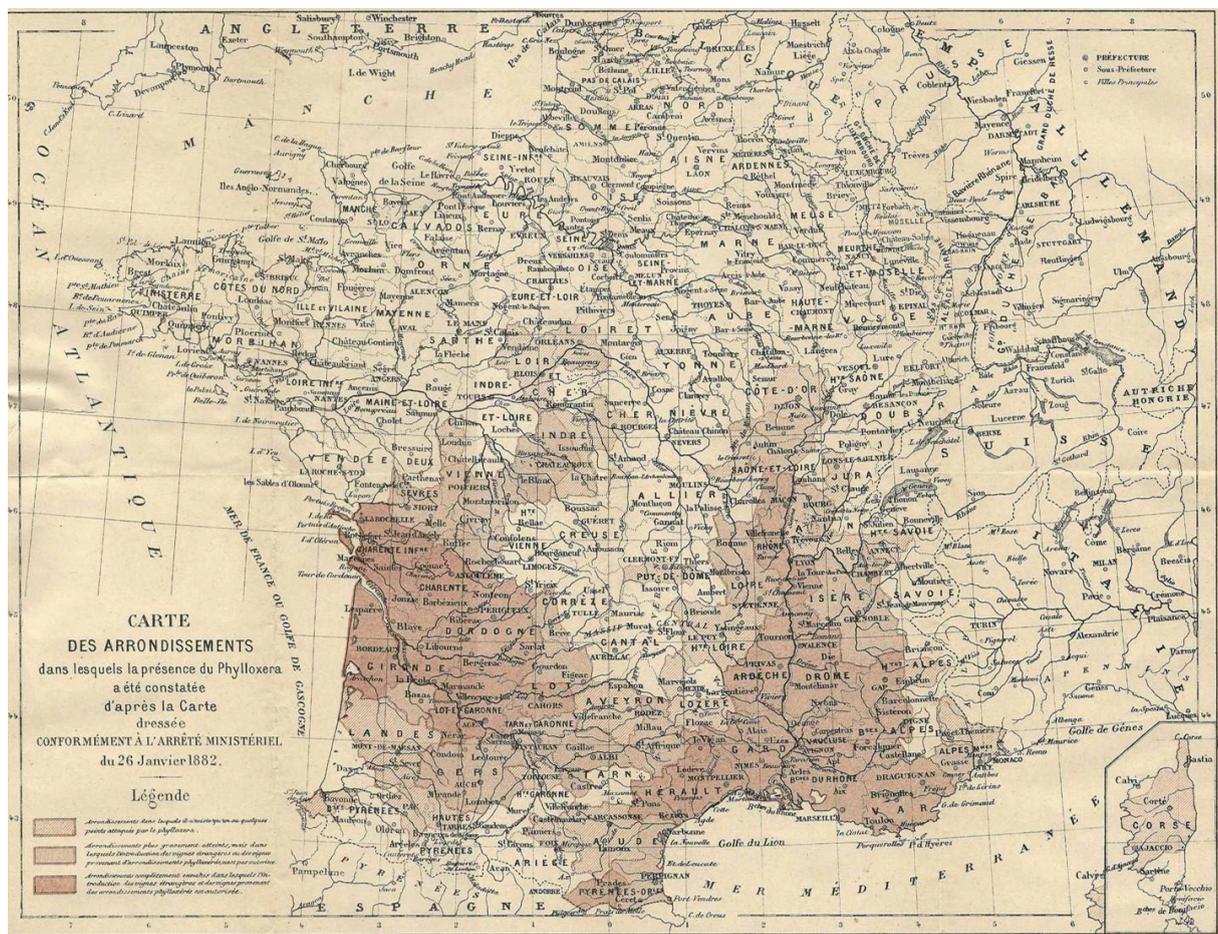
³⁹ Lamothe L. de, « Un débouché pour les bois de pins », *AAL*, 1884, p. 407-409.

⁴⁰ Guilbert L. (Dr.), « Des inondations de l'Isle et du reboisement », *AAL*, 1860, p. 85-89.

⁴¹ Fourchy P., « Les lois du 28 juillet 1860 et 8 juin 1864 sur le reboisement et le gazonnement des montagnes », in *Revue de géographie alpine*, tome 51, n°1, 1963. p. 19-41.

liés à la crise du phylloxéra, tempèrent l'enthousiasme des néo-forestiers à Saint-Cyprien (1884) comme à Salagnac (1885) qui voient s'éloigner leurs rêves de profits rapides...

Moins étendue qu'à l'origine, la forêt périgourdine a continué de grandir depuis la Grande Guerre. Ressemble-t-elle pour autant à la forêt primitive ? Évidemment non, en ce qui concerne son accessibilité, son mitage résidentiel, sa géographie même... Pourtant, « l'examen de la flore post-glaciaire dans les dix derniers millénaires et avant toute intervention humaine, révèle, dans la longue mouvance climatique de ces temps, la présence des principales essences actuelles. Au cours des temps historiques, les hommes ont donc simplement ré-acclimaté ou favorisé des essences disparues ou raréfiées [charme, châtaignier, résineux notamment], transformé des structures, modifiant ainsi la nature du massif forestier afin de le modeler finalement en fonction de leurs besoins »⁴²...



Le phylloxéra en France en 1882

⁴² Boutot B., « La forêt périgourdine », *Mémoire de la Dordogne*, N° 14, 2001, p. 29-41.